



Mairie de La Chapelle de Guinchay

CONTRAT DE LOCATION

SALLE DES COLONNES

-
- Nom de l'association : _____ Date de l'événement : _____
- Nom et prénom du particulier : _____
- Adresse : _____
- Motif de réservation : _____
- ☎ : _____
- ☒ : _____ Entrée payante : OUI NON

CAPACITE RESERVEE : 120 places maximum

PRESTATAIRE DE SERVICE REPAS : OUI NON

- Nom et coordonnées du prestataire :

Le particulier / L'association nommée reconnaît avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur de la salle louée

SCENE FIXE : Largeur 4,00 m x Profondeur 3,00 m

MATERIEL(S) OU MOBILIER(S) DIVERS (sous réserve de leur disponibilité !!) Réservé aux Associations

Coffrets électrique.....

Adaptateur HYPRA.....

Liste des appareils (pour adaptation du coffret) : ex. : friteuse, gaufrier etc...

Pupitre

A VOTRE DISPOSITION DANS CETTE SALLE

- Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20)
 - Chaises : (120)
 - Réfrigérateur : (2)
 - Fourneau Gaz (1) ⇨ 2 brûleurs + 1 plaque (Activé la hotte pour fonctionnement fourneau)
 - Four électrique : (1)
 - Evier 2 bacs dans cuisine (1)
 - Evier 2 bacs dans bar
 - Plan de travail inox (1) - servante (1) - chariot tables (1) - chariot chaises (1)
 - Poubelle pour le verre (1)
 - Poubelles pour les déchets (3)
-

REMARQUES / RAPPELS

- Matériels et mobiliers doivent **être nettoyés et rangés correctement** à leurs emplacements définis avec les accessoires adaptés.
- Les poubelles doivent **être vidées** dans les containers à proximité et nettoyées.
- Les locaux doivent **être rendu propres**. Si nécessité de nettoyage, le temps passé sera facturé.
- Rendre vos clefs rapidement au secrétariat de mairie.
- Toute perte de clef, autre, dégradation de matériel sera facturé
- L'élévateur est à votre disposition, mais ce n'est pas un jouet (les clés se trouvent dans une boîte à côté du coffret électrique)
- Les clés de l'élévateur se trouvent dans une boîte à côté du coffret électrique
- Toute demande de modification sera prise en considération qui si elle est au plus tard une semaine avant le début de la manifestation. Passé ce délai, aucune garantie que la demande soit prise en considération.
- **Toute intervention d'un agent communal liée à une mauvaise utilisation des équipements sera facturée.**

Un état des lieux entrant doit être réalisé avant de venir récupérer les clés en Mairie. Sauf indication contraire, le rdv pour l'état des lieux est le vendredi à 11h30 sur place, pour une manifestation durant le week-end.

Date et signature du loueur ou son représentant : le / /.....

AVIS des services techniques :

Accord

Le

Remarque :

REPONSE DE LA MAIRIE :

Accord pour la demande formulée ci-dessus

Tarif appliqué :

LA CHAPELLE DE GUINCHAY, le

Le Maire,
Hervé CARREAU